

75^{ème} session de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

Mai 2023 – Banjul, Gambie

Point 5 : Rapports d'activités des membres de la Commission et des Mécanismes spéciaux

Rapporteur Spécial sur les défenseurs des droits humains et point focal sur les représailles

Interlocutrice: WAMBA Stéphanie, International Service for Human Rights (53)

Merci Monsieur le Rapporteur pour la présentation de votre rapport.

Monsieur le Rapporteur,

La recrudescence des changements anticonstitutionnels de gouvernement en Afrique et l'insécurité grandissante, malgré l'adoption de lois et de mécanismes de protection pour les défenseur·e·s des droits humains, continuent d'avoir un impact considérable sur la sécurité de ces derniers qui font face à de nombreux défis relatifs à la promotion et la protection de leurs droits.

En Eswatini, Thulani Rudolf Maseko, avocat spécialisé en droits humains et membre de Lawyers for Human Rights Swaziland, a été abattu à bout portant par des inconnus à travers les fenêtres de sa maison, devant sa femme et ses enfants à Luhleko, Mbabane le 21 janvier 2023.

Au Burkina Faso les défenseur.es de la minorité ethnique Peul sont régulièrement sujets à des menaces et sont amalgamés avec les terroristes. Le lauréat du Prix Martin ENNALS et Secrétaire Général du Collectif contre l'Impunité et la Stigmatisation des Communautés (CISC), Daouda Diallo, a échappé à plusieurs tentatives d'enlèvement le vendredi 6 janvier 2023.

Nous félicitons le Rapporteur pour le soutien continu apporté à la société civile et vous encourageons à continuer d'attirer l'attention des Etats sur le respect des droits des défenseur.es en toutes circonstances et à faire un suivi étroit de la situation des défenseur.es dans ces contextes.

Alors que nous célébrons les 25 ans de la Déclaration des Nations Unies de 1998 sur les défenseurs, le système africain des droits humains doit fonctionner au maximum de son potentiel et les défenseur.es doivent pouvoir continuer de partager des informations cruciales sur les situations sur le terrain.

En 2014, la Commission avait décidé d'étendre le mandat du Rapporteur Spécial sur les défenseurs des droits de l'homme en Afrique à la question des représailles. En 2019, votre mandat en votre qualité de Point Focal avez lancé la note de politique et d'information dont l'objectif principal était de fournir un cadre de référence aux différents acteurs sur la manière d'interagir avec le mandat et avez appelé à des contributions pour votre premier rapport annuel sur les représailles. En 2020, ISHR a soumis un rapport qui présentait un schéma inquiétant d'intimidation et de représailles dans plusieurs pays africains contre la société civile collaborant avec les mécanismes africains des droits humains. Nous encourageons le Point Focal sur les représailles a publié son premier rapport et qu'il continue ses efforts pour faire mieux connaître son mandat.

Je vous remercie!